

Association de Chantepierre Procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Samedi 25 mai 2024, aula de HESAV «Françoise Wavre», Lausanne

Début à 10h00

Sont présent-e-s 25 membres de l'association, ainsi que 7 membres du comité. Sont également excusé-e-s 23 membres.

Notre président, Laurent Gattlen, salue les personnes présentes et remercie la direction de HESAV pour la mise à disposition des locaux.

Il demande une minute de silence en mémoire des membres décédé-e-s durant l'année écoulée.

Mme Marianne Unger et M.Patrick Genoud sont nommé-e-s scrutateur-ric-e-s pour cette assemblée.

L'ordre du jour tel que publié dans le numéro 1/2024 du Goutte-à-Goutte est accepté à l'unanimité.

Le PV de l'AG du 13 mai 2023, est également accepté à l'unanimité, sans demande de relecture.

Rapports d'activité

Les rapports des membres du comité, tels que publiés dans le Goutte-à-Goutte 1/2024, sont mis en discussion.

Notre président, Laurent Gattlen, dit avoir toujours du plaisir à conduire les activités de l'association.

Le secrétaire, Julien Gross, rappelle qu'il est important que les changements d'adresse lui soient communiqués.

Maryse Perret, responsable du groupe des visites, donne lecture de la liste actuelle des membres de ce groupe. Elle est remerciée par notre président pour ses 20 ans à ce poste.

Au sujet du Goutte à Goutte, la rédactrice, Patricia Dupuis, présente ses excuses pour les erreurs dans les listes de jubilaires, qui sont souvent dues aux changements de mise en page effectués par l'imprimerie. Elle remercie les membres de faire part de leurs réflexions. Mme Hélène Campiche Chapatte remercie pour le Goutte-à-Goutte et dit qu'elle a du plaisir à le lire.

Le responsable du site, Patrick Weber, dit qu'il est à disposition en cas de question au sujet du site.

Les rapports d'activité du comité sont acceptés en bloc, par acclamation.

Finances

Julien Gross, revient sur son rapport publié dans le Goutte-à-Goutte 1/2024 qui donne les éléments importants de l'exercice comptable 2023. En particulier, il mentionne le don reçu

suite à la dissolution de la Marjolaine, qui a été réparti entre 2022 et 2023 pour éviter une taxation sur le revenu.

Une question est posée par Mme Bahon au sujet de l'augmentation des passifs transitoires, en comparaison avec l'exercice précédent. Julien Gross répond que cela est dû au fait qu'en fin d'année, les liquidités ont manqué; des titres ont été vendus à la toute fin 2023 et une grande partie des indemnités du comité 2023 ont été versées au tout début de l'année suivante, et se trouvent donc dans les passifs transitoires.

Mme Monique Grand donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes ; la discussion à son sujet n'est pas demandée.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport des vérificatrices des comptes, Mmes Monique Grand et Hélène Campiche Chapatte, et donne décharge au comité ainsi qu'aux vérificatrices pour l'exercice 2023.

Le comité propose de maintenir la cotisation à son niveau actuel (CHF 35.- / 40.- pour les couples), ce qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Budget 2024

Laurent Gattlen explique que le budget n'a pas été publié dans le Goutte-à-Goutte, car il n'était pas prêt au moment de boucler le numéro 1/24. Le budget est donc distribué aux membres présents ce jour. Notre président rappelle que depuis 2015 et la dissolution de l'AFEI, l'AG de l'association a validé chaque année des budgets déficitaires, dont l'excédent de charges est prélevé sur les titres reçus de l'AFEI. Il reste environ CHF 120'000.- de ce capital, qui va logiquement en diminution année après année.

La proposition du comité est de discuter ce jour du budget 2024, et de venir par après avec une proposition pour les années à venir.

La proposition de budget 2024 présenté ce jour est semblable à celle votée les années précédentes, avec cependant une diminution du poste dédié aux bourses.

Une discussion s'en suit sur le budget 2024. Les points qui s'en dégagent sont principalement que:

- il est indispensable de garder les prestations aux ancien-ne-s membres (visites); certaines personnes sont pour ne plus offrir de cadeaux mais uniquement des visites. La pratique actuelle, qui est que chaque visiteuse s'adapte aux souhaits de la personne visitée, semble cependant avoir la faveur de la majorité;
- malgré l'avis d'une membre qui pense qu'il ne faut pas couper dans l'aide aux étudiant-e-s, l'assemblée semble plutôt d'avis que cette aide devrait être reprise par HESAV;
- la proposition est faite de chercher à augmenter les produits, en particulier en faisant appel à des fondations.

Notre président clôt la discussion en assurant que ces points seront intégrés à la réflexion du comité sur l'avenir de l'association.

Le budget 2024, présentant un excédent de charges de CHF 29'100.-, est adopté à l'unanimité.

Elections et ratifications

Le comité est ré-élu dans sa composition actuelle: Laurent Gattlen, Julien Gross, Maryse Perret, Isabelle Perrinjaquet, Patricia Dupuis, Mapendo Koya.

La commission du fonds A.-E. Rau est également ré-élue avec applaudissements: Mapendo Koya, Monique Fankhauser, Laurent Gattlen, Jacques Rouge, Julien Gross.

Il n'y pas de changement dans la commission de rédaction, qui est reconduite.

Le groupe des visites est reconduit dans sa composition actuelle.

Le président remercie Mme Hélène Campiche Chapatte, qui termine son mandat de vérificatrice des comptes, et demande à l'assemblée d'élire les vérificateur-trice-s et suppléant-e-s. Les candidatures suivantes sont avalisées par les membres présent-e-s: Mme Monique Grand, première vérificatrice, Mme Hélène Brughera, deuxième vérificatrice, Mme Huguette Morel, première vérificatrice suppléante, Mme Marianne Bahon, deuxième vérificatrice suppléante.

Aucune proposition individuelle n'a été soumise au comité

La discussion n'étant plus demandée, l'AG est levée à 11h00.

Nouvelles de HESAV

La parole est donnée à Mme Carole Wyser, directrice générale de HESAV.

Flamme infirmière

La parole est donnée à Mme Julie Vollaert, ancienne étudiante à HESAV, qui a reçu une Flamme infirmière en 2023.

La journée se poursuit avec un apéritif et le repas. La Fête des jubilaires de l'après-midi a été précédée par une présentation du CICR par Pascal Hundt, médaillé Florence Nightingale. Laurent Gattlen l'en a remercié chaleureusement.

Julien Gross, le 25 mai 2024